



Les Challenges du Comité

Challenge Dynamique-Magnier et Challenge Licenciation-Minguet

CHALLENGE DYNAMIQUE - Magnier

Le Challenge dynamique récompense les clubs de tous les efforts de **formation et de développement** ainsi que la **participation des joueurs aux compétitions**.

Rubrique	Nom	Attribution des points
Formation Arbitrale	AC	2 points pour la validation de 1,2 ou 3 stagiaires. 3 points si plus de 3 stagiaires sur présentation de l'attestation de réussite/Diplôme. ----- Si formation sur 2 saisons, points donnés à l'issue de la seconde saison
	AR	
	JA1	
	JA2	
	JA3	
Formation CDOS - CROS	Formation CDOS - CROS	
Formation FFTT	Formation FFTT	
Formation de cadres TK	AJR - Accès aux Jeunes aux Responsabilités	
	IC - Initiateur de Club	
	AF - Animateur Fédéral	
	EF - Entraîneur Fédéral	
	CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS	

Remarque : Un stagiaire peut enchaîner les formations durant la même saison sportive et cumuler les points.

Dirigeant	Présence du club à l'AG	1 point par club représenté
	Présence aux colloques départementaux	1 point par club représenté par réunion

Remarques : Lors des colloques, les formateurs désignés n'apportent pas de point à leur club.

Lors des réunion de Comité, les élus du Comité ne représentent pas leur club.

Sportif	Championnat par équipes	Compétition par équipe : 1 point par compétition si club représenté
	Championnat Jeunes	
	Coupe départementale	
	Coupe Nationale Vétérans	
	Interclubs	
	Critérium Fédéral (nombre d'inscrits au T2)	Compétition individuelle : 1 point par compétition si club représenté par tranche de 5 participations
	500 points Phase 1	
	Top Jeunes	
	Critérium Vétérans	
	500 points Phase 2	
	Finale par classement	Précision : 1 point entre 1 et 5 participants 2 points entre 6 et 10 Limité à 3 points maxi
	Challenge PBM	
Développement	Organisation de tournois homologués	1 point
	Actions de promotion avec photo à l'appui	1 point par action dans la limite de 3 points
	Licences événementielles	1 point si au moins 20 licences événementielles ont été créées lors d'actions

Récompenses d'une valeur de 1.560€ distribués aux 5 premiers sous forme de matériel

1^{er} : Une commande d'une valeur de 700€

4^{ème} : Des balles d'une valeur de 120€

2^{ème} : Une commande d'une valeur de 400€

5^{ème} : Des balles d'une valeur de 90€

3^{ème} : Une commande d'une valeur de 250€

CHALLENGE LICENCIATION - Minguet

Le Challenge Licenciation Minguet met en évidence les efforts d'**élargissement du public accueilli**.

Calculs : Nombre de licences supplémentaire pour les clubs avec le coefficient

1 pour les seniors, 2 pour les dames seniors et les jeunes (MCJ) masculins

et 3 pour les jeunes (MCJ) féminines ainsi que les poussins et benjamins garçons et filles.

Un rapport de ce nombre avec le nombre de licenciés en N-1 est établi et classe les performances des clubs.

Récompenses d'une valeur de 1.000€ distribués aux 5 premiers

1^{er} : Une commande d'une valeur de 300€

4^{ème} : Des balles d'une valeur de 150€

2^{ème} : Une commande d'une valeur de 250€

5^{ème} : Des balles d'une valeur de 100€

3^{ème} : Une commande d'une valeur de 200€

Procédure :

Les clubs s'engagent dans la démarche et renvoient leur fiche (uniquement pour le Challenge dynamique) avant le 30 juin .

Les points seront attribués aux clubs après étude de leur fiche bilan à rendre dans les temps impartis.

Le classement sera annoncé avant l'Assemblée Générale du Comité.

Un diplôme sera remis lors de l'AG ainsi que la récompense ; la présence des clubs y est vivement souhaitée.

Le club passera commande auprès du Comité chez le fournisseur choisi par le Comité avant le 31 juillet.

Le choix du matériel ne devra pas dépasser le montant accordé.

Pour toute question, vous pouvez contacter : secretariat@comiteoisett.fr